



DELIBERATION N° 88/2020/CACL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 A 08H30
AU GRAND AMPHITHEATRE DE L'UNIVERSITE DE GUYANE – ROUTE DE BADUEL - CAYENNE

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL (CACL)

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 46
Nombre de Procuration : 03
Date de la convocation : vendredi 29 octobre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 49

Vote 46 Blanc : 03

L'an deux mille vingt, le vendredi 6 novembre à huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), s'est réuni sous la présidence du doyen d'âge Madame Claire CHINON au Grand Amphithéâtre de l'Université de Guyane, route de Baduel à Cayenne.

PRESENTS :

**Gilles ADELSON
Monique AZER
Serge BAFAU
Julner BELIZAIRE
Dominique BERTONI
Ruth BIDIU CEPRIKA
Pascal BRIQUET
Daniel CASTOR
Jean-Victor CASTOR
Jean-Philippe CHAMBRIER
Claire CHINON
Albanie CIPPE
Xavier CLERVAUX
Liser CLIFFORD
Seedna DELAR
Corine DIMANCHE
Thierry ELIBOX
Eugène EPAILLY
Christian FAUBERT
Serge FELIX
Teed GASPARD
Nestor GOVINDIN**

**Sandrine JACQUES-GAÏL
Elainne JEAN
Farah KHAN
Patrick LECANTE
Chester LEONCE
Roland LOE-MIE
Phong LY
Mikaël MANCEE
Yolande MILZINK-CINCINAT
Tineffa NAÏSSO
Hélène PAUL
Claude PLENET
Marie-Laure PHINERA-HORTH
Stéphanie PREVOT-BOULARD
Axel RINO
Anne-Michèle ROBINSON
Magali ROBO-CASSILDE
Hélène SERVIUS
Corinne SIGER
Rolande SILEBER
Serge SMOCK
Eliodore TORVIC
Sandra TROCHIMARA
Patricia VICTOR**

ABSENTS EXCUSES :

Louis-Mike CALUMEY→procuration à Nestor GOVINDIN ; **Kenny CHEN-TUNG**→procuration à Mikaël MANCE ; **Yahya DOUDI**→procuration à Serge SMOCK

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier CLERVAUX

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la Communauté de communes du Centre Littoral (CCCL) modifié ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération n° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 284FOR19 en date du 31 octobre 2019 portant nombre et répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-6 ; L. 5211-6-1 ; L. 5211-9 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin.

DÉCIDE

De proclamer Monsieur Serge SMOCK, président de la Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL) et le déclare installé.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE DOYEN D'AGE

Claire CHINON



Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20201106-88-2020-AP-DE
Date de télétransmission : 09/11/2020
Date de réception préfecture : 09/11/2020